Cadastre

Le cadastre est un ensemble de documents établis à la suite de relevés topographiques et d'opérations administratives, destinés à permettre la détermination des propriétés foncières d'un territoire, la constatation de la nature de leurs produits et l'évaluation de leur revenu.

L’outil proposé par France Cadastre permet de consulter gratuitement l’intégralité du cadastre de Beaufort.

Sources officielles
Ce service exploite les données publiques fournies par l’État et mises à disposition en Open Data.

Diversité des démarches
En cliquant sur chacune des parcelles, vous pouvez par ailleurs éditer des extraits de plan cadastral ou faire une demande d’extrait de matrice cadastral.

Les services de l’État proposent également une consultation gratuite du plan cadastral sur tout le territoire sur le site : www.cadastre.gouv.fr

Vous avez la possibilité :

- **d’éditer des extraits de plan gratuitement**
- **de commander des feuilles de plan cadastral (support papier, plastique ou numérique)**
- **de payer en ligne**

À l’intérieur d’une commune, les recherches de plan peuvent s’effectuer soit par références cadastrales, soit par adresse de la parcelle.